

*L'Envoyé extraordinaire de Suisse à Turin, A. Tourte,  
au Conseil fédéral*

R

Milan, 24 février 1860

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre communication en date du 17 courant<sup>1</sup> concernant la conférence appelée à régulariser la navigation du lac Majeur.

Je sors de chez M. de Cavour. Il m'avait, à Turin, promis de faire ce qu'il pourrait pour sauvegarder les intérêts de la Suisse dans le cas d'une annexion de la Savoie à la France. Vous vous rappelez qu'il m'avait conseillé de travailler à gagner l'Angleterre à notre cause sans l'avouer ouvertement, afin d'éviter l'apparence d'une entente dans le but de contrecarrer les desseins de la France; il nous avait tenu parole.

La réponse de Lord John Russel à Sir Robert Peel a été le résultat de cette ligne de conduite et des dépêches de Sir Hudson.

Cependant la version française de cette réponse diffère de la version anglaise, dans ce sens que la première attribue à la Suisse les démarches faites à Londres, tandis que la seconde donne ce rôle à la Sardaigne.

J'ai voulu savoir la vérité à ce sujet; voici ce que m'a dit le ministre: «Nous avons en effet répondu à l'Angleterre que nous ne consentirions à l'annexion de la Savoie à la France, que si les populations le voulaient nettement.» («Je me ferais couper la tête, plutôt que de vendre ces braves gens comme de vieux os», a-t-il ajouté). Nous avons dit encore: «Dans tous les cas, nous ne pouvons céder que ce qui nous appartient sans réserve, et nous ne pouvons disposer du territoire sur lequel les traités donnent des droits à la Suisse, qu'avec l'assentiment de cette dernière, quels que puissent être, à un moment donné, les vœux des populations.»

J'ai insisté auprès du ministre pour que, dans toute tractation à intervenir, il stipulât, non pas seulement pour le Chablais et le Faucigny, mais encore pour le nord du Genevois jusqu'au nant des Usses.

Il m'a dit d'être sans inquiétude à ce sujet. «Que pour le moment, il n'était pas encore question d'aucun détail. Que dans tous les cas, il ne pouvait absolument rien faire sans le Parlement sarde.»

Malgré les bruits contradictoires, tenez l'annexion de fait des Romagnes comme imminente. «Ce sera pour notre retour à Turin», m'a dit le ministre et il m'a donné une pièce d'un franc toute neuve, frappée à Bologne à l'effigie de Victor-Emmanuel.

En le félicitant du succès de sa politique, je lui ai dit: «Plus vous vous agrandirez en Italie, moins des engagements oraux au sujet de la Savoie pourront nous tranquilliser, car les nouveaux intérêts que l'augmentation de la Sardaigne créeront à la France pourraient faire oublier bien des promesses.»

---

1. E 1004 1/40, n° 784.

25 FÉVRIER 1860

723

J'ai compris à sa réponse qu'il ne cèderait la Savoie qu'avec une extrême répugnance, et qu'il fera tout pour échapper à cette obligation.

Mais comme je vous l'ai dit, il évite tout ce qui pourrait sembler hostile à l'Empereur, et j'ai grand soin de suivre la même politique quoique la nature même de mes réclamations me rendent ce rôle assez difficile à soutenir.

Je viens de recevoir votre notification de la nomination de M. Schennis au poste de consul à Milan.<sup>2</sup> Cette nomination sera bien vue dans cette ville, où le titulaire est considéré. Je demanderai demain l'exéquatur pour lui au ministre.

Le corps diplomatique retourne lundi à Turin avec le Roi. Ci-joint une note concernant le Mont Lombard-Vénitien.<sup>3</sup>

---

2. Cf. *PVCF* du 18 février 1860 (E 1004 1/40, n° 800).

3. *Non retrouvée. Note de Frey-Hérosé*: Notitznahme. Soll seine Bestrebungen bezüglich das Monte Lombardo immerhin fortsetzen und auf eine baldige Erledigung dringen. NB Mittheilung an H. Bürkly.